

Triduum Pascal

Ce terme recouvre la période de trois jours qui commémorent la Passion du Christ, sa mort et sa Résurrection. Ce terme a été adopté en 1969, lors de la réforme liturgique. Il va du jeudi Saint à l'office de la Vigile Pascale (Veillée Pascale, Samedi Saint dans certains pays, Samdi dlo beni, dans le contexte Haitien).

Triduum Mot latin signifiant « un espace de trois jours », le Triduum pascal, qui va de la messe du soir le Jeudi Saint au dimanche de Pâques inclus, est le centre de gravité de l'année liturgique.

De la Cène à la Résurrection s'écoulent ces trois jours auxquels le Seigneur a souvent fait allusion dans l'Évangile et qui, ensemble, constituent le Mystère pascal.

Lors de la dernière Cène, Jésus a offert son Corps et son Sang en nourriture à ses Apôtres. **La célébration du Jeudi Saint** fait mémoire du Lavement des pieds, qui a la même signification que l'Eucharistie: Jésus est venu pour se faire serviteur et offrir sa vie.

Dans la **liturgie du Vendredi Saint**, nous méditons le mystère de la mort du Christ et nous adorons la Croix, sur laquelle l'œuvre du salut est accomplie.

Suite à ce combat victorieux, l'Église contemple le Christ au tombeau, dans le « repos » du **Samedi Saint**. Elle est comme Marie, parfaite croyante qui conserva la foi et qui espéra contre toute espérance en la résurrection de Jésus. Après la longue veille dans l'obscurité de la **Vigile Pascale**, l'Alléluia de la résurrection retentit de nouveau. Le feu de l'amour de Dieu illumine la nuit. Le Christ a vaincu la mort, et nous avec Lui nous espérons la résurrection des morts.

Adapté et Tiré du site de la Conférence des Evêques de France